

Baromètre d'accueil du jeune enfant 2019

Des parents satisfaits de leur mode d'accueil
avec des préférences qui varient selon l'âge de l'enfant

En 2019, lorsque leur enfant est âgé de 6 mois à 1 an, la moitié des familles gardent elles-mêmes leur enfant, moins d'un tiers les confient à une assistante maternelle et une sur cinq utilise une crèche. L'adéquation entre le mode d'accueil souhaité et celui obtenu diffère selon les modes d'accueil : plus des trois quarts des familles qui voulaient confier leur enfant à une assistante maternelle ont pu le faire alors que moins de la moitié de celles qui souhaitaient recourir à un accueil collectif l'ont obtenu. Les familles continuent d'avoir une préférence pour l'accueil collectif, mais leurs attentes concernant le mode d'accueil de leur enfant varient selon leur âge. Quel que soit le mode d'accueil, les enfants sont accueillis dans un environnement proposant généralement des jeux/jouets d'intérieur en accès libre avec des sorties plus répandues chez les assistantes maternelles.



Lorsque leur enfant est âgé de 6 mois à 1 an, environ la moitié des parents (51 %) gardent eux-mêmes leur enfant, 29 % le confient à une assistante maternelle et 21 % utilisent une crèche collective. 8 % font appel à un membre de leur famille et seulement 2 % ont recours à une garde à domicile.

Cette répartition est très sensible à certaines caractéristiques des familles, en premier lieu à leur situation vis-à-vis de l'emploi : les familles biparentales actives utilisent nettement plus souvent qu'en moyenne un mode d'accueil formel, qu'il s'agisse d'une assistante maternelle à 58 % ou une crèche collective à 32 %.

Les familles monoparentales actives recourent dans des proportions comparables à la crèche (30 %) mais moins à une assistante maternelle (40 %) et plus aux solidarités familiales puisque 20 % confient leur enfant à un membre de leur famille. Les familles comptant au moins un parent inactif sont quant à elles bien plus nombreuses à garder leur enfant, soit près de quatre sur cinq (tableau 1).

Le lieu de résidence des familles constitue un autre facteur impactant le choix. La crèche est une solution d'accueil plus fréquemment utilisée dans les communes de 250 000 habitants et plus : 33 % des familles y résidant y ont recours, contre 16 % de celles vivant dans les plus petites communes

(moins de 1 000 habitants). À l'inverse, l'assistante maternelle est un mode d'accueil plus répandu dans les communes plus petites, de moins de 5 000 habitants : 41 % des familles y habitant l'utilisent, contre 15 % de celles vivant dans des villes de 50 000 habitants et plus.

La solution d'accueil utilisée est souvent conforme aux souhaits initiaux et procure une forte satisfaction

Ces solutions d'accueil correspondent plutôt aux aspirations des familles puisque 85 % d'entre elles ont pu obtenir le mode d'accueil souhaité (encadré 1). Toutefois, en ne prenant en compte que les familles désirant recourir à un mode d'accueil formel, l'adéquation est moindre puisque 67 % d'entre elles ont accédé au mode d'accueil visé mais avec des différences : 77 % des familles voulant confier leur enfant à une assistante maternelle ont pu le faire, là où seules 49 % de celles souhaitant recourir à un accueil collectif l'ont obtenu.

La satisfaction des familles vis-à-vis du mode d'accueil utilisé s'avère très forte (90 %). Elle est logiquement plus marquée chez les familles utilisant la solution à laquelle elles aspiraient : 94 % sont satisfaites. Pour autant celles n'ayant pas pu recourir au mode d'accueil souhaité se disent aussi satisfaites pour près des trois quarts d'entre elles (73 %) de la solution utilisée.



Les attentes des familles varient selon l'âge de l'enfant

Les familles interviewées sur leurs souhaits au moment de la naissance de leur enfant ont une préférence pour l'accueil collectif : 32 % d'entre elles espéraient pouvoir l'utiliser. Ensuite, 29 % des familles souhaitaient elles-mêmes s'occuper de la garde de leur enfant, 23 % envisageaient de faire appel à une assistante maternelle et 30 % n'expriment aucune attente en particulier.

Quand on interroge les familles sur le mode d'accueil qu'elles estiment le plus adapté, les attentes varient selon l'âge de l'enfant (graphique 1). Entre 0 et 6 mois, c'est la garde par les parents qui, très largement, est jugée la plus adaptée, par 87 % des familles. Cela dit, c'est surtout à la mère qu'il reviendrait de s'occuper de l'enfant : cet avis est exprimé par 61 % des familles, alors que 22 % affirment que c'est au père ou à la mère indistinctement et seulement 4 % que c'est au père de le faire.

Lorsque l'enfant est âgé de 6 mois à 1 an, la garde par les parents leur paraît la plus adaptée pour 46 % des familles (28 % précisent que la garde doit relever de la mère) tandis que 29 % optent pour l'assistante maternelle et 26 % pour la crèche. À partir des 1 an de l'enfant jusqu'à ses 2 ans, c'est d'abord la crèche, citée par 41 %, puis l'assistante maternelle, citée par 30 %, qui sont jugées comme les modes d'accueil les plus adaptés à l'enfant. Enfin de 2 à 3 ans, près de la moitié des familles estiment que la crèche reste le mode de prise en charge le plus adapté, tandis qu'un quart préfèrent l'assistante maternelle et un autre quart la garde par les parents.

Des attentes très centrées sur un cadre rassurant

Les attentes des familles désirant confier leur enfant à un mode d'accueil formel portent prioritairement sur le fait que leur enfant soit « sécurisé dans un cadre affectif ». Ce souhait, exprimé par 41 % des familles, constitue la première attente quelle que soit la solution d'accueil visée, même s'il est moins cité (35 %) par celles aspirant à utiliser une crèche et, à l'opposé, bien plus mentionné (61 %) par celles souhaitant avoir recours à une garde à domicile.

L'enquête auprès des familles

Ce baromètre sur la petite enfance est le quatrième d'une série d'enquêtes réalisées depuis 2011. Il a pour objectif de recueillir les souhaits des familles quant aux modes d'accueil pour leur enfant, leur connaissance des démarches à suivre pour en obtenir un et leur point de vue sur la solution trouvée. En 2019, deux nouveaux axes de questionnement sur les activités proposées par les modes d'accueil et sur l'exercice du rôle de parents d'un jeune enfant ont été ajoutés.

L'enquête repose sur l'interrogation par voie téléphonique et électronique des familles ayant au moins un enfant âgé de 6 mois à 1 an. Elle a été réalisée par le cabinet Tmo Régions entre la fin du mois de septembre et la fin du mois d'octobre 2019 auprès de 11 904 familles parmi lesquelles 1 502 ont répondu à l'enquête téléphonique et 10 402 à l'enquête en ligne.

Les résultats obtenus ont été redressés (pondération *a posteriori*) selon deux types de variables. Le premier type recouvre des variables de caractérisation des familles : nombre d'enfants, situation matrimoniale, activité, revenu par unité de consommation (Ruc) du foyer et perception ou non d'un complément mode de garde (Cmg assistante maternelle). Ces variables émanant du fichier statistique des allocataires des caisses d'Allocations familiales (Caf) permettent de rendre l'échantillon conforme aux caractéristiques de la population mère. Le second type contient des variables pour lesquelles les résultats ont dû être calés sur une valeur intermédiaire entre l'enquête téléphonique et l'enquête en ligne du fait des écarts constatés selon le mode d'interrogation. Ces variables portent sur l'activité déclarée des familles, le choix d'une solution d'accueil à la naissance de l'enfant, la satisfaction vis-à-vis de la solution d'accueil utilisée et le sentiment de ne pas savoir à qui s'adresser en cas de difficultés concernant les prestations familiales. L'algorithme de calage sur marge du logiciel statistique Spss a été utilisé pour faire converger les structures prises en référence et procéder ainsi au redressement des résultats.

Cette méthode de recueil de données est différente de celle utilisée dans les précédentes enquêtes qui reposaient uniquement sur une enquête téléphonique. Compte tenu des écarts d'appréciation observés selon le canal de contact utilisé, cette évolution induit une rupture dans la production des résultats du baromètre. Il convient donc de ne pas les comparer avec les enquêtes précédentes référencées en bibliographie.

Tableau 1 - Modes d'accueil utilisés selon les caractéristiques des familles

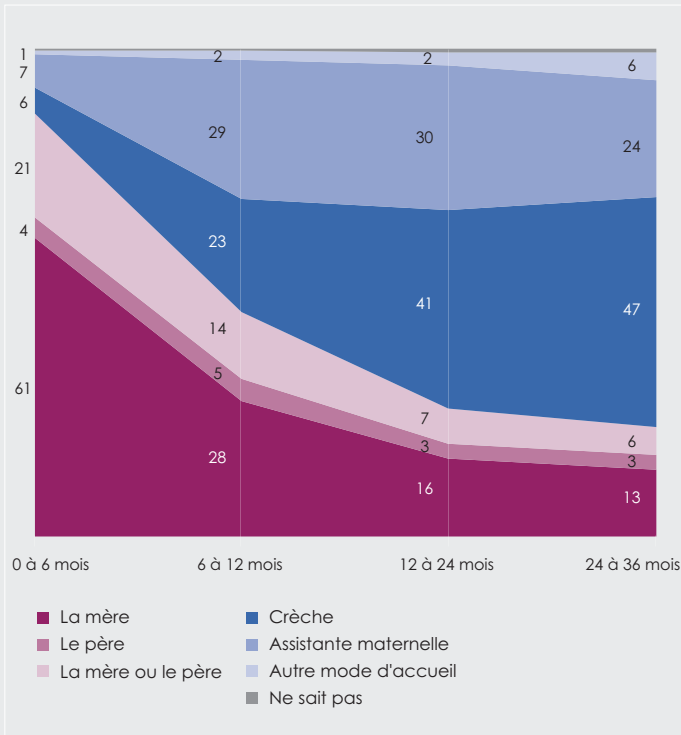
	Vous-même ou votre conjoint	Autre membre de votre famille	Crèche collective	Micro-crèche	Assistante maternelle	Garde à domicile	Total
Ensemble des familles	51 %	8 %	18 %	4 %	29 %	2 %	112 %
• Familles monoparentales inactives / biparentales avec au moins 1 parent inactif	79 %	6 %	12 %	2 %	11 %	0 %	110 %
• Familles monoparentales actives	16 %	20 %	25 %	5 %	40 %	4 %	112 %
• Familles biparentales actives	12 %	8 %	26 %	6 %	58 %	3 %	114 %
• Familles habitant une commune de moins de 1 000 hab.	41 %	7 %	11 %	4 %	48 %	1 %	114 %
• Familles habitant une commune de 1 000 à moins de 2 500 hab.	41 %	8 %	13 %	6 %	45 %	1 %	114 %
• Familles habitant une commune de 2 500 à moins de 5 000 hab.	46 %	7 %	16 %	4 %	40 %	1 %	113 %
• Familles habitant une commune de 5 000 à moins de 10 000 hab.	48 %	7 %	18 %	3 %	35 %	1 %	112 %
• Familles habitant une commune de 10 000 à moins de 25 000 hab.	51 %	9 %	19 %	3 %	27 %	2 %	111 %
• Familles habitant une commune de 25 000 à moins de 50 000 hab.	59 %	9 %	19 %	3 %	19 %	2 %	110 %
• Familles habitant une commune de 50 000 à moins de 250 000 hab.	62 %	8 %	18 %	3 %	16 %	2 %	109 %
• Familles habitant une commune de 250 000 hab. et plus	50 %	6 %	29 %	4 %	17 %	5 %	110 %

Source : Tmo Régions - enquête baromètre petite enfance, octobre 2019.

N.B. : Le total est supérieur à 100 % car les familles peuvent donner plusieurs réponses si elles recourent à plusieurs modes d'accueil.

En violet : écart supérieur d'au moins 10 points à la moyenne ; en bleu : écart inférieur d'au moins 10 points à la moyenne.

Graphique 1 - Mode d'accueil jugé le plus adapté à l'enfant selon son âge



Source : Tmo Régions - enquête baromètre petite enfance, octobre 2019.

Lecture : Lorsque l'enfant est âgé de 0 à 6 mois, 61 % des familles estiment que le mode d'accueil le plus adapté à leur enfant est la garde par la mère, 4 % considèrent que c'est le père, 21 % la mère ou le père indifféremment, 6 % la crèche, 7 % l'assistante maternelle et 1 % un autre mode d'accueil.

Ensuite vient le souhait que l'enfant soit accueilli par des professionnelles de la petite enfance, formulé par 20 % des familles, mais 27 % de celles voulant confier leur enfant à une crèche. Le souhait que l'enfant côtoie d'autres jeunes enfants est évoqué par 15 % des familles et celui qu'il soit accompagné dans l'acquisition des apprentissages (motricité, langage...) par 13 %.

Enfin, la pratique de nombreuses activités (5 % de citations) et le fait que l'enfant apprenne à bien se comporter (3 % de citations) sont peu mentionnés. Ces éléments laissent à penser que les familles confiant leur enfant à un mode d'accueil formel nourrissent des attentes plus fortes concernant un cadre d'accueil sécurisant (affection, professionnalisme) que ses finalités éducatives (socialisation, éveil, comportement).

Des jeux et des jouets en accès libres, des espaces extérieurs fréquents

Les parents recourant à un mode d'accueil externe à la famille déclarent que les jeux/jouets d'intérieur sont généralement disponibles quand les enfants le souhaitent : 85 % indiquent qu'ils sont en accès libre, tandis que 8 % considèrent qu'ils le sont seulement dans le cadre d'activités organisées. Les différences entre modes d'accueil s'avèrent assez mineures.

La très grande majorité (87 %) des familles affirment que le mode d'accueil utilisé dispose d'un espace extérieur pour les enfants. Celles qui ont recours à une assistante maternelle signalent à 84 % la

présence d'un espace extérieur, beaucoup plus un jardin (73 %) qu'une cour (10 %). Celles ayant opté pour une crèche indiquent à 91 % cet espace extérieur, cette fois-ci presque autant un jardin (48 %) qu'une cour (40 %).

L'enfant peut profiter régulièrement de cet espace pour 78 % des familles, peu souvent pour 15 % et jamais pour 7 %. Les familles utilisatrices d'une crèche font état d'un usage moins prononcé de l'espace extérieur : régulièrement pour 70 %, score montant à 76 % lorsque la crèche se situe dans une commune de moins de 25 000 habitants, mais descendant à 63 % lorsque cette structure est implantée dans une ville de plus de 25 000 habitants.

Des sorties beaucoup plus fréquentes chez l'assistante maternelle qu'en crèche

Environ trois quarts (73 %) des familles utilisatrices de la crèche ou d'une assistante maternelle indiquent que leur enfant est amené à effectuer des sorties : régulièrement pour 56 % et jamais pour 27 %. Sur ce point, une nette différenciation s'opère entre accueil collectif et accueil individuel puisque 49 % des familles ayant recours à une crèche rapportent que leur enfant se voit proposer des sorties contre 88 % de celles ayant opté pour une assistante maternelle, soit un écart de 40 points. En ne considérant que les sorties réalisées régulièrement, l'écart approche les 50 points, 27 % des familles utilisant la crèche indiquent que leur enfant en bénéficie contre 75 % de celles ayant recours à l'assistante maternelle.

Parmi les sorties proposées à l'enfant, les plus courantes sont celles en extérieur, dans des espaces de promenade (47 % des familles déclarent que leur enfant en effectue régulièrement) ou dans des aires de jeux (36 %). Les sorties « culturelles », à la bibliothèque, à la ludothèque ou à des spectacles étant en comparaison moins souvent proposées (respectivement 16 %, 13 % et 8 % des familles les évoquent comme sorties régulières). Pour tous ces types de sorties, c'est chez l'assistante maternelle qu'ils semblent les plus répandus cependant que les écarts les plus notables avec l'accueil collectif apparaissent pour les sorties en extérieur (tableau 2).

Tableau 2 - Sorties proposées au jeune enfant selon le mode d'accueil

	"Lorsque votre enfant est gardé par son mode d'accueil, les sorties suivantes lui sont-elles proposées régulièrement ?"				
	Bibliothèque	Ludothèque	Spectacles	Aires de jeux	Espaces de promenade
Ensemble des familles	16 %	13 %	8 %	36 %	47 %
• Familles ayant recours à une crèche (y compris micro-crèche)	10 %	7 %	4 %	14 %	17 %
• Familles ayant recours à une assistante maternelle	20 %	17 %	10 %	51 %	68 %

Source : Tmo Régions - enquête baromètre petite enfance, octobre 2019.

Champ : Familles recourant à une crèche ou une assistante maternelle.

Des professionnelles de la petite enfance peu sollicités en cas de difficultés avec l'enfant

Les familles ayant un enfant entre 6 mois et un an ont également été interrogées sur leur exercice du rôle de parents. Quand des questionnements ou difficultés surviennent avec leur enfant, 92 % des familles cherchent un conseil ou une aide, 61 % le faisant souvent. Seules 8 % n'effectue jamais (ou presque) cette démarche. Cette posture s'observe un peu plus souvent chez celles disposant de faibles revenus et se fait plus rare à mesure que ces revenus s'élèvent : 11 % des familles disposant de moins de 1 500 euros nets par mois ne recherchent quasiment jamais un conseil ou une aide contre 3 % de celles percevant plus de 4 000 euros par mois.

Les professionnels de santé (médecin, pédiatre, ...) sont la ressource la plus utilisée : 78 % des familles les consultent régulièrement. Ils précèdent, de peu, le réseau familial, sollicité par 74 %. Les parents amis, collègues, voisins... sont une solution vers laquelle se tournent 67 % des familles.

Quant à Internet, les forums, les émissions ou les magazines, 62 % des familles y recherchent un conseil ou une aide. Paradoxalement, les professionnelles de la petite enfance (crèche, assistante maternelle, Ram, Pmi...) apparaissent comme moins mobilisés : moins d'une famille sur deux (47 %) s'adressent à eux.

Une notoriété grandissante du site « mon-enfant.fr », désormais connu par près de deux familles sur cinq

Le site « mon-enfant.fr », connu par 39 % des familles, a été consulté, ne serait-ce qu'une seule fois, par 31 % d'entre elles. Les taux de notoriété et de consultation du site les plus élevés s'observent chez les familles souhaitant utiliser une micro-crèche : leur valeur se monte respectivement à 48 % (9 points de plus qu'en moyenne) et 41 % (10 points de plus qu'en moyenne).

Les raisons de consultation sont diversifiées. Plus de la moitié des familles l'ayant utilisé s'y rendent par curiosité, moins de la moitié y accèdent pour des informations relatives au coût de l'accueil, plus du tiers recherchent des informations pratiques (caractéristiques coordonnées, présentation, disponibilité, proximité géographique) et un quart pour regarder les actualités en ligne.

Un peu plus de trois familles sur cinq entreprennent des démarches pour inscrire leur enfant dans un mode d'accueil

Les démarches des familles liées à la recherche d'un mode d'accueil qui consistent, outre à s'informer, mais aussi à inscrire leur enfant dans un mode d'accueil ont été effectuées par 62 % des parents. De manière détaillée, 43 % des familles ont cherché à inscrire leur enfant dans une crèche (21 % sont utilisatrices actuellement), 30 % chez une assistante maternelle (29 % sont utilisatrices actuellement) et 5 % dans un autre mode d'accueil (garde à domicile).

Parmi les familles qui entreprennent ces démarches, les deux tiers s'y prennent pendant la grossesse, contre un tiers qui attendent la naissance de l'enfant.

Suite à leurs démarches, 34 % des familles obtiennent une réponse du mode d'accueil choisi en moins d'un mois et 60 % au bout de 3 mois ou moins. En revanche, 30 % ont une réponse au bout de quatre mois et plus et 10 % restent sans retour. Lorsqu'une réponse est donnée, elle est positive pour 75 % des familles. Celles ayant sollicité une place chez une assistante maternelle obtiennent une réponse plus rapide (moins d'un mois pour 52 % d'entre elles) et plus souvent positive (pour 82 % d'entre elles) ; celles ayant cherché une place en crèche obtiennent une réponse plus tardive (moins d'un mois pour 20 %) et moins souvent positive (pour 66 %).

Danielle Boyer ■
Cnaf - Dser
Arnaud Crépin ■
Tmo Régions

■ Pour en savoir plus

- Boyer D. et Crépin A., 2018, Baromètre d'accueil du jeune enfant 2017. Stabilité du recours et des souhaits d'accueil, *l'e-ssentiel* n° 179.
- Boyer D. et Crépin A., 2015, Baromètre d'accueil du jeune enfant 2015, *l'e-ssentiel* n° 160.
- Boyer D. et Pelamourgues B. ; Crépin A. et Guillaudeux V., 2013, Baromètre d'accueil du jeune enfant 2013 : un niveau de satisfaction élevé et une demande directement auprès des modes d'accueil qui reste privilégiée, *l'e-ssentiel* n° 140.
- Boyer D. et Pelamourgues B. ; Crépin A. et Guillaudeux V., 2012, Baromètre d'accueil du jeune enfant 2012, *l'e-ssentiel* n° 129.
- Chauffaut D. ; Crépin A. et Guillaudeux V., 2012, Baromètre de l'accueil du jeune enfant : une situation globalement satisfaisante, des marges de progrès, *l'e-ssentiel* n°118.
- Laporte C., Crépin A., Hilairet D., 2019, Attentes, besoins et contraintes des parents en matière de conciliation vie familiale et vie professionnelle - Les premiers enseignements de l'enquête Emblème, *Dossiers d'études* n° 208.
- Observatoire national de la petite enfance, 2019, *L'accueil du jeune enfant en 2018*.

Directeur de la publication
Vincent Mazauric
Directeur de la publication délégué
Bernard Tapie

Rédactrice en chef
Lucienne Hontarrède
Maquettiste
Ysabelle Michelet

Contact : lucienne.hontarrede@cnaf.fr

Cnaf - 32 avenue de la Sibelle
75 685 Paris Cedex 14
Tél. : 01 45 65 52 52
N° ISSN : 1638 - 1769